

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 25-juil.-2018

Date de révision 02-avr.-2024

Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit Haynes® 25 gauze

Cat No.: 46645

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Sensibilisation respiratoire
Catégorie 1B
Sensibilisation cutanée
Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales
Cancérogénicité
Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction
Crane cible spécifique en cas de toxicité - (exposition
Catégorie 1

répétée)

Organes cibles - Poumons.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Peut provoquer le cancer

Peut nuire à la fertilité

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter un équipement de protection respiratoire

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Cobalt	7440-48-4	50
Chrome métal	7440-47-3	20
Tungsten	7440-33-7	15
Nickel	7440-02-0	10
Fer	7439-89-6	3
Manganese	7439-96-5	1.5

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Haynes® 25 gauze Date de révision 02-avr.-2024

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun raisonnablement prévisible. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une réaction cutanée allergique. Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs

musculaires, ou le rinçage

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés approved class D extinguishers. Ne pas utiliser d'eau ou de de mousse.

Aucun renseignement disponible

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclairAucun renseignement disponibleMéthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures
Inférieure
Sensibilité aux chocs
Sensibilité aux décharges
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de nickel. Tungsten oxides. Oxydes de manganèse. Oxydes de fer. Cobalt oxides. l'oxyde de chrome.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	0	0	-

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Éviter la formation de poussière. Pas de précautions spéciales requises.

Précautions environnementales

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Ne doit pas

être rejeté dans l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Ramasser et mettre dans des conteneurs proprement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Haynes® 25 gauze Date de révision 02-avr.-2024

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation. Éviter la formation de poussière.

Entreposage. Conserver dans un endroit sec. Tenir à l'écart des acides. Matières incompatibles. Acides.

Agent oxydant.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Cobalt	TWA: 0.02 mg/m ³	TWA: 0.02 mg/m³	TWA: 0.02 mg/m³	TWA: 0.02 mg/m³	TWA: 0.02 mg/m³	(Vacated) TWA: 0.05 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	IDLH: 20 mg/m³ TWA: 0.05 mg/m³
Chrome métal	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³	(Vacated) TWA: 1 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	IDLH: 250 mg/m³ TWA: 0.5 mg/m³			
Tungsten	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	(Vacated) TWA: 5 mg/m³ (Vacated) STEL: 10 mg/m³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³
Nickel	TWA: 1.5 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1.5 mg/m ³	TWA: 1.5 mg/m ³	(Vacated) TWA: 1 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	IDLH: 10 mg/m ³ TWA: 0.015 mg/m ³
Manganese	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m³ TWA: 0.02 mg/m³	TWA: 0.2 mg/m³ TWA: 0.02 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 0.2 mg/m³	mg/m³	(Vacated) TWA: 1 mg/m³ Ceiling: 5 mg/m³ (Vacated) STEL: 3 mg/m³ (Vacated) Ceiling: 5 mg/m³	IDLH: 500 mg/m³ TWA: 1 mg/m³ STEL: 3 mg/m³

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

<u>Mesures techniques</u> Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Aucun équipement de protection particulier requis

ĺ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
	Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
		fabricant		éclaboussures seulement

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection particulier requis.

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales

Date de révision 02-avr.-2024 Haynes® 25 gauze

doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Solide

Aspect Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Odeur Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Ha Aucune donnée disponible Point/intervalle de fusion Aucun renseignement disponible Point/intervalle d'ébullition Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure

Aucune donnée disponible 23 hPa @ 20 °C Pression de vapeur Non applicable Densité de vapeur

Densité Aucun renseignement disponible

Solubilité Insoluble dans l'eau Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable

10. Stabilité et réactivité

Aucun connu suivant les informations fournies. Danger de réaction

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Acides, Agent oxydant

Produits de décomposition Oxydes de nickel, Tungsten oxides, Oxydes de manganèse, Oxydes de fer, Cobalt oxides,

dangereux

l'oxyde de chrome

Polymérisation dangereuse

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 5 Mist CL50

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Haynes® 25 gauze

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation		
Cobalt	LD50 = 6171 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	LC50 < 0.05 mg/L (Rat) 4 h		
Tungsten	Non inscrit(e)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)		
Nickel	LD50 > 9000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	LC50 > 10.2 mg/L (Rat) 1 h		
Fer	7500 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)		
Manganese	LD50 = 9 g/kg (Rat)	Non inscrit(e)	LC50 > 5.14 mg/L (Rat) 4 h		

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Cobalt	7440-48-4	Group 2A	Reasonably Anticipated	A3	X	A3
Chrome métal	7440-47-3	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Tungsten	7440-33-7	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Nickel	7440-02-0	Group 2B	Reasonably Anticipated	Non inscrit(e)	Х	Non inscrit(e)
Fer	7439-89-6	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Manganese	7439-96-5	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP: (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

NTP: (National Toxicity Program)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu **Poumons** STOT - exposition répétée

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, aigus et différés démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les

Haynes® 25 gauze

pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Contient une substance:. Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Cobalt	Non inscrit(e)	LC50: > 100 mg/L, 96h static (Brachydanio rerio)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Nickel	EC50 = 0.1 mg/L 72h EC50 = 0.18 mg/L 72h	LC50: > 100 mg/L, 96h (Brachydanio rerio) LC50: = 1.3 mg/L, 96h semi-static (Cyprinus carpio) LC50: = 10.4 mg/L, 96h static (Cyprinus carpio)	Non inscrit(e)	EC50 = 510 μg/L 96h
Manganese	Non inscrit(e)	LC50: > 3.6 mg/L, 96h semi-static (Oncorhynchus mykiss)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Persistance et dégradabilité

Insoluble dans l'eau peuvent persister

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

	Composant	Log Poctanol/eau
Γ	Cobalt	5

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Cobalt	7440-48-4	X	-	Х	ACTIVE	231-158-0	-	-
Chrome métal	7440-47-3	Х	-	Х	ACTIVE	231-157-5	-	-
Tungsten	7440-33-7	X	-	Х	ACTIVE	231-143-9	-	-
Nickel	7440-02-0	Х	-	Х	ACTIVE	231-111-4	-	-

Fer	7439-89-6	Х	-	Х	ACTIVE	231-096-4	-	-
Manganese	7439-96-5	Χ	-	Х	ACTIVE	231-105-1	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Cobalt	7440-48-4	Х	KE-06060	Х	-	X	Х	Х	Х
Chrome métal	7440-47-3	Х	KE-05970	Х	-	X	Х	Х	Х
Tungsten	7440-33-7	Х	KE-35000	X	-	X	Х	Х	Х
Nickel	7440-02-0	X	KE-25818	X	-	X	Х	Х	Х
Fer	7439-89-6	Х	KE-21059	X	-	X	Х	Х	Х
Manganese	7439-96-5	X	KE-22999	X	-	X	Х	X	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Cobalt	Part 1, Group B Substance	Schedule I	Subject to Monitoring and Surveillance Activities
Chrome métal	Part 1, Group A Substance		
Nickel	Part 1, Group A Substance		
Manganese	Part 1, Group A Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Cobalt	-	Use restricted. See item 30. (see link for restriction details) Use restricted. See item 28. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
Chrome métal	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
Nickel	-	Use restricted. See item 27. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Haynes® 25 gauze

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Cobalt	7440-48-4	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chrome métal	7440-47-3	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Tungsten	7440-33-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Nickel	7440-02-0	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Fer	7439-89-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Manganese	7439-96-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Cobalt	7440-48-4	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chrome métal	7440-47-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Tungsten	7440-33-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Nickel	7440-02-0	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Fer	7439-89-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Manganese	7439-96-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation25-juil.-2018Date de révision02-avr.-2024Date d'impression02-avr.-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité